

**E3 : Elaboration d'outils techniques à destination des professionnels**  
**> ACTION EN COURS**

**Description :**

Cette action fait suite à un des axes de travail du Plan National d'Actions 2010-2015, dont l'objectif était l'actualisation de la carte de répartition du Desman dans les Pyrénées françaises.

En partenariat avec la DREAL Midi-Pyrénées, le CEN coordonne la construction d'un outil cartographique hiérarchisant l'importance des secteurs vis-à-vis de la conservation du Desman des Pyrénées et la réalisation d'un cahier des charges pour optimiser les protocoles d'inventaires et de suivi du Desman. Ces outils, en cours de construction, ont pour objectif de systématiser la prise en compte du Desman dans les procédures d'évaluations environnementales et plus généralement dans la gestion des milieux aquatiques, afin de concilier la conservation de l'espèce et les activités humaines. Une première réunion de concertation entre les différents acteurs (services instructeurs de l'Etat, maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, associations naturalistes, établissements publics) a eu lieu à la DREAL le 24 septembre 2015 afin de considérer au mieux les attentes de chacun. Une vingtaine de personnes y était présente. Une prochaine réunion devrait avoir lieu courant novembre.

L'outil cartographique d'alerte sera basé sur des indicateurs combinant l'information « présence ou absence de l'espèce » et « favorabilité de l'habitat pour l'espèce » selon 4 critères : 1) à l'échelle locale des zones hydrographiques, 2) au niveau des zones hydrographiques connectées en amont et/ou en aval, 3) à la période actuelle (> 2005) ou 4/ historique (<2005). Cet outil devrait permettre de distinguer les secteurs selon trois catégories : a) les secteurs hors de l'aire de répartition du Desman où il ne sera donc pas nécessaire de le prendre en compte ; b) les secteurs intermédiaires où la présence de l'espèce est possible et où des inventaires complémentaires de terrain s'avèrent donc nécessaires pour le vérifier et c) les secteurs de haute importance où le Desman devra systématiquement être pris en compte.

Le cahier des charges viendra en complément de cet outil cartographique afin de proposer un ensemble de protocoles pour inventorier le Desman (protocoles d'inventaires) ou effectuer des suivis de populations (protocoles de suivi) dans un contexte d'étude d'impacts par exemple. Ce second outil vise donc à apporter des éléments concrets aux maîtres d'ouvrages, bureaux d'études et services instructeurs afin de définir les protocoles adéquats en fonction de la nature des travaux et de l'objectif de l'étude. Ces outils seront disponibles en ligne sur internet afin qu'ils puissent être consultés facilement par l'ensemble des acteurs, et que leur utilisation soit par conséquent optimisée dans les procédures d'aménagements.

Enfin, un guide de recommandations complétera ces outils en proposant des solutions techniques visant à réduire l'ensemble des menaces qui pèsent sur l'espèce.



*Première réunion de concertation multi acteurs autour des outils techniques, à la DREAL le 24 septembre 2015*  
© CEN MP



*Présentation de la démarche de création de l'outil cartographique, lors du séminaire de lancement de l'observatoire de la biodiversité Midi Pyrénées le 7 septembre 2015*  
© CEN MP

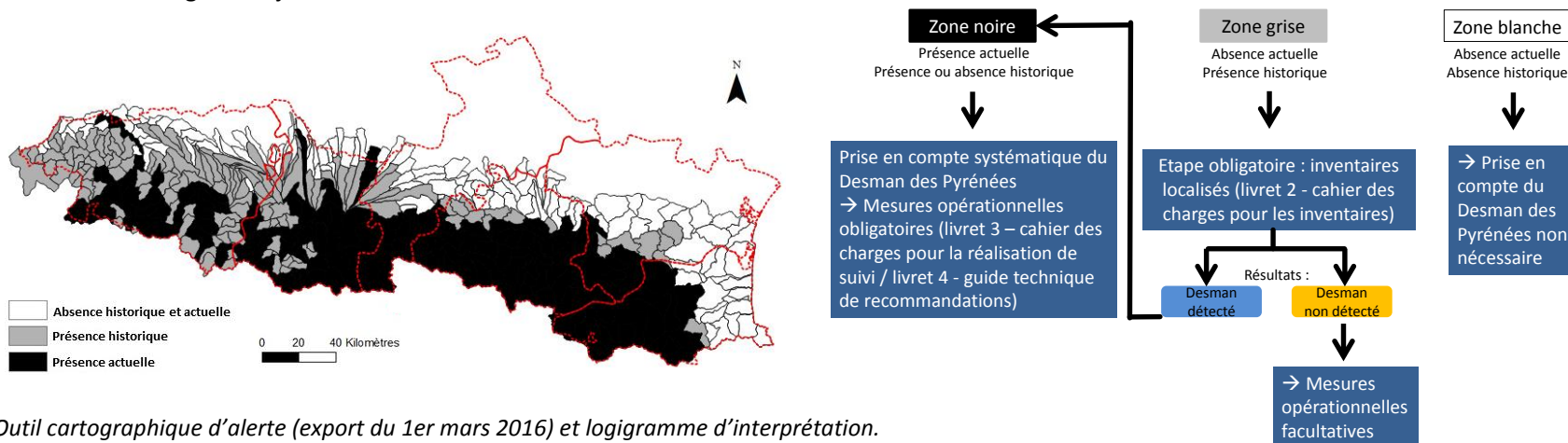
## Avancées :

La volonté a été d'associer dès le départ un grand nombre d'acteurs. Cette démarche collégiale et de concertation avait pour objectif 1/ d'identifier et considérer au mieux les attentes de chacun et par conséquent 2/ de favoriser l'appropriation et l'utilisation future de ces outils par les acteurs ciblés.

Plusieurs réunions ont ainsi été organisées :

- 26/01/2015 : réunion de réflexion sur les outils avec les partenaires scientifiques. 14 participants dont 7 chercheurs, 2 hydroélectriciens (EDF) et 5 personnes du CEN MP.
- 24/09/2015 : réunion de présentation de la démarche aux différents acteurs ([cf compte-rendu](#)). 22 participants dont 4 représentants de bureaux d'étude, 1 représentant de DIRSO (Direction des Routes Sud Ouest), 3 représentants de DDT (Direction Départementale des territoires), 1 représentant de l'ONEMA, 3 représentants de la DREAL, 3 représentants d'hydroélectriciens (EDF et SHEM), 1 chercheur, 6 représentants des partenaires techniques du LIFE+ Desman.
- 17/11/2015 : réunion d'avancement de construction des outils avec les différents acteurs ([cf compte-rendu](#)). 15 participants dont 4 représentants de bureaux d'étude, 1 représentant de DDT (Direction Départementale des territoires), 1 représentant de la DREAL, 3 représentants d'hydroélectriciens (EDF et SHEM), 6 représentants des partenaires techniques du LIFE+ Desman.
- 26/11/2015 : réunion d'avancement de construction des outils avec les partenaires techniques du LIFE+ Desman et les chercheurs. 10 participants dont 2 chercheurs.

A ce jour les livrets 1 et 2 sont en cours de validation par les comités consultatifs (CSRPN et CNPN). Ils seront consultables en ligne dès janvier 2017.



Outil cartographique d'alerte (export du 1er mars 2016) et logigramme d'interprétation.

L'article présentant l'outil cartographique, proposé pour les actes des 5èmes rencontres naturalistes de Midi-Pyrénées, est consultable au lien suivant.